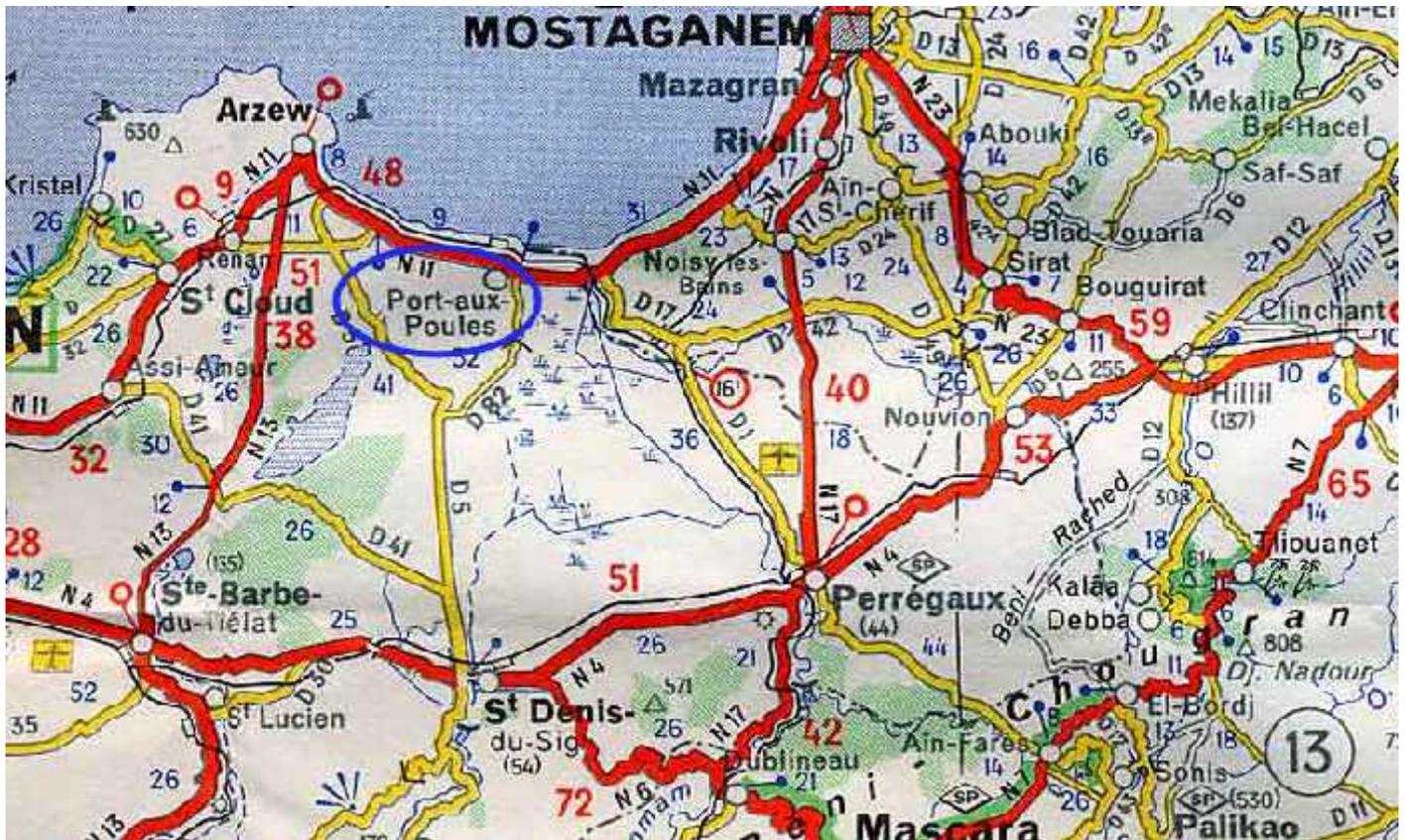


PORT AUX POULES

(Devenue MARSAT EL HADJADJ à l'indépendance)

Localité de l'Ouest algérien située, sur la Route Nationale 11, à 45 Km (à l'Est) d'ORAN et près de l'embouchure de la MACTA.



Climat semi-aride sec et chaud.

Toponymie

Appelé « *Port aux pèlerins* » par les algériens, il est possible que l'appellation française de « *Port aux poules* » vienne d'une traduction erronée due à la similitude phonétique et graphique en arabe des mots « pèlerins » « al-hajaj » et « poules » « ad-dajaj ». Autre hypothèse : une allusion aux poules d'eau ou (et ?) aux poules sultanes fréquentant la rivière MACTA, à l'arrière des dunes de notre localité.

Une autre version est retenue, celle du nom romain d'un port antique qui occupait le golfe, PORTUS PAULUS (port de Paul, nom d'un haut dignitaire de l'empire romain).



PORT AUX POULES du Romain aux Pèlerins, en passant par la poule...

Auteur M. Paul BIREBENT

...Ce petit port naturel, qui a fait la réputation de la station balnéaire, était protégé par deux pointes rocheuses, à 200 mètres l'une de l'autre. Profond de 150 m, il était abrité des forts vents d'Ouest et de la grosse houle du large ; mais restait ouvert aux rafales de vent de Nord-est sans trop de dommages. La mer depuis LA STIDIA n'avait pas le temps de se former.



Vers l'Est, à environ 500 mètres de la deuxième pointe rocheuse, que l'on appelait la pointe RADICICH, coulait la MACTA, lors des crues d'hiver. Un cordon lagunaire, la plupart du temps, l'isolait de la mer, et l'on passait d'une rive à l'autre à pied sec ou à peine mouillé. Au-delà commençait une immense plage de sable fin, sur trois km, bordée de hautes dunes boisées, et qui s'achevait à l'îlot rocheux au pied du Marabout de Sidi MANSOUR. A l'opposé, vers l'Ouest, après la crique FERNANDEZ et la Marabout de Sidi ABDALLAH, protecteur du village arabe, la côte était rocheuse, basse et découpée, truffée de grottes et de petites plages.



Tout cela, c'était le Petit Port, la Grande plage, la Marine. Au Sud-est, à 400 mètres de la gare commençait le village. Entre les deux, une zone de transition, plantée de pins couchés à l'horizontale par les vents d'Ouest. Zone d'union, de *melting pot* à l'américaine, où se rencontraient ceux du Village et ceux de la Marine : La Mairie, l'Eglise de mesdames HUGOUNENQ et CARASCO, les tennis et le terrain de boules, le Monument aux Morts, et surtout l'ABC de Madame BALAGUER et les baraques foraines des mois d'été.

Le village, construit en 1883, selon un plan rectangulaire bien ordonné, avait débordé de son cadre initial. La place DIXMUDE...

[Le DIXMUDE était un dirigeable allemand, un zeppelin, donnait à la France au titre des réparations de guerre. Le lieutenant de vaisseau Jean DU PLESSIS de GRENEDAN le commandait. Au mois de septembre 1923, il avait battu le record de durée en vol sans escale...]

LE CORPS DU COMMANDANT DU DIXMUDE A PALERME

NAPLES, 1^{er} janvier. — Le contre-torpilleur *Prestinari*, ayant à bord la dépouille mortelle du lieutenant de vaisseau du Plessis de Grenédan, est arrivé à l'arsenal.

Le corps a été débarqué en présence des autorités civiles et militaires, d'un grand nombre d'officiers de toutes les armes.

Le cortège, précédé de la musique militaire de la garnison, s'est rendu à l'église de l'Arsenal où le corps a été déposé en attendant l'arrivée du croiseur français *Strasbourg*, qui doit le ramener en France.

Pendant cette cérémonie, les navires mouillés en rade ont tiré des salves d'artillerie.

Une foule nombreuse et recueillie était massée sur le parcours.

Le croiseur *Strasbourg* arrivera à Naples le 2 janvier, à 7 heures.



Jean Du PLESSIS de GRENEDAN (1892/1923) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_du_Plessis_de_Gren%C3%A9dan

...en était le centre, avec son kiosque à musique. On y dansait en juin pour la Saint Antoine, patron du village, on allait chez Jorge se faire couper les cheveux ou acheter des ampoules électriques, faire le plein d'essence au *lampo Quero*, boire une anisette au Bar ALMENDROS, et le soir remplir le pot au lait chez MUNOZ.

Les premiers documents officiels mentionnant *PORTO PAULO*, retrouvés aux Archives d'AIX-EN-PROVENCE, datent de septembre 1854. Ils font état de quelques familles européennes installées dans la région. PORT aux POULES n'apparaît sur les cartes qu'en 1859. Auparavant il n'y avait rien. Seul le pont de LA MACTA était mentionné, depuis 1835.



Avant d'être occupé par les Arabes, puis conquis par les Français, le site de PORT aux POULES avait été Romain. Il est peu probable que les peuplades primitives de Berbères, nomades et pasteurs, y aient vécu, davantage attirés par les marais humides que par la rocaille désertique. Il est en revanche fort possible que les Grecs et Carthaginois y aient trouvé refuge dans leur course vers le couchant.

Les érudits attribuent la fondation de PORT aux POULES à un jurisconsulte romain, PAULUS JULIUS, préfet du prétoire sous l'empereur Septime Sévère, vers l'an 200, ou légèrement plus tard, en 225 sous le débonnaire Alexandre Sévère.

Les Romains avaient, pour construire un hameau, ouvert une carrière dans les grés rouges et tendres de la petite pointe. Sur une butte rocheuse, au bord de l'eau, ils avaient élevé un temple, des colonnes, des portiques, bâti des villas, pavé des ruelles. Les vestiges de cette présence étaient nombreux à PORT aux POULES. Les plus grosses pierres, taillées autrefois par les soldats de la 3^{ème} Légion d'AUGUSTE de la Maurétanie Césarienne, étaient encore visibles dans les soubassements de nombreuses maisons du Petit Port.

Les Services des Antiquités, au début du 20^{ème} siècle, avaient fouillé le site, et transporté au Musée d'ORAN ce qui pouvait l'être des mosaïques, des débris de poteries, des fresques, des colonnes.

On pouvait encore voir, à notre époque, entre la petite pointe et le quai, des pierres brisées, des blocs rectangulaires et polis, des marches de perron, des débris de briques rouges et dans des villas deux colonnes à chapiteau corinthien. Par mer calme, parmi les bancs d'algues, de part et d'autre de la carrière, on imaginait sous l'eau une apparence de mur, l'angle d'une maison, le tracé d'une voie. On devinait des bassins circulaires, comme ceux qui servent encore chez les Berbères au tannage des

peaux. Pour la conservation des cuirs et les salaisons de viandes et de poissons, les Romains utilisaient le sel des salines voisines.

Les Vandales de GENSERIC dans leur progression vers l'Est au 5^{ème} siècle ; les Arabes de SIDI OKBA dans leur marche vers l'Océan au 7^{ème} ; et les hordes hilaliennes, dévastatrices, au milieu du 11^{ème}, avaient détruit le Petit Port marchand et prospère de *PORTUS PAULUS*. Ce qu'ils avaient oublié d'abattre, de disloquer et d'emporter avait été achevé au 14^{ème} siècle par des tribus berbères islamisées et originaires du Maroc, les BETTIOUA, les GHARABAS et les HAMYANS.

PORTUS PAULUS pris alors le nom de MERS-EL-HADJEDJ (Port aux Pèlerins). Peut être qu'une erreur de la traduction française y vit des poules (*djedj*) à la place des pèlerins (*hadjedj*).

Les BETTIOUA s'étaient fixés un peu plus à l'Ouest, vers le plateau de SAINT LEU. Les GHARABAS étaient demeurés autour des salines d'ARZEW et de la forêt de MOULAY Ismaël. Les HAMYANS avaient occupé toute la région rocailleuse entre les autres tribus depuis la mer jusqu'à la dépression d'EL MALLAHA. Leur territoire surplombait les immenses marais herbeux de LA MACTA, ancien golfe marin comblé par les alluvions de l'oued SIG et l'oued HABRA. Les HAMYANS étaient des petits éleveurs. Ils avaient construit des douars, de taille modeste, dans la rocaïlle aride et sur le pourtour de leurs hautes terres, en position dominante. Loin de la mer, et là où l'accès aux rares puits et aux pacages était facile, on trouvait EL ARABA, EL HAOUAOUA, EN NEKALA, CHAOUCHA, HASSASNA.

Période française  1830-1962

Après la prise d'ORAN, le 4 janvier 1831, le Général DESMICHELS avait fait occuper les ports de la côte en juillet 1833 ; ARSEW et MOSTAGANEM



Général Louis, A, DESMICHELS (1779/1845) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Alexis_Desmichels

Le désastre de LA MACTA, le 28 juin 1835, avait frappé l'opinion et rendu ce nom tristement célèbre. Vainqueur d'ADB-EL-KADER, à la bataille de la forêt de MOULAY Ismaël, le général TREZEL s'était replié dans le plus grand désordre le long du territoire des HAMYANS, en bordure des marais, afin de rejoindre ARZEW. Perdus, dispersés, retardés, 800 blessés sur les 2 000 hommes de troupe avaient été sauvagement égorgés.

| Le combat de la Macta |

28 juin 1835

Quelques jours après, le général TREZEL sortit d'Oran avec l'intention de faire un mouvement plus décisif. Il était à la tête d'une petite division composée d'un bataillon du 66^e d'un bataillon du 1^{er} de ligne, du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, d'un bataillon et demi de la légion étrangère, et d'une batterie de campagne; en tout deux mille cinq cents hommes. Avec ces forces, il se proposait d'attaquer celui qui déjà se proclamait le souverain maître de l'Algérie. Nous voici parvenus à l'une des époques les plus critiques de notre domination; elle demande à être racontée avec détail.

Le général s'établit au camp du Figuier, position militaire située à deux lieues au Sud d'ORAN ; couvrant ainsi toute la partie du pays où s'étaient réunis les Douers et les Zmelas nos alliés. De là, il écrivit à ABD-el-KADER pour lui déclarer qu'il resterait dans cette position jusqu'à ce qu'il eût renoncé publiquement à tout droit de suzeraineté sur les tribus qui avaient imploré notre protection. L'émir répondit à ce message, que sa religion ne lui permettait pas de laisser des musulmans sous la domination française, et qu'il ne cesserait de poursuivre les tribus rebelles partout où elles se réfugieraient. C'était une déclaration de guerre situation difficile et fâcheuse pour le général TREZEL, qui demanda de nouveau des instructions à Alger et n'en reçut pas. Se retirer c'était

abandonner nos alliés; c'était ternir la gloire de notre drapeau; c'était enfin consacrer par une nouvelle faiblesse l'usurpation d'ABD-el-KADER. Après quelques hésitations, que l'on comprendra sans peine, le général TREZEL se décida à prendre l'offensive...

Utilisez, SVP, sur ce lien pour lire la suite : <https://www.algerie-ancienne.com/Salon/Galib/8France/06voiro/10macta.htm>



ABD-EL-KADER ben Muhieddine (1808/1883)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd_el-Kader



Camille, A. TREZEL (1780/1860)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Camille_Alphonse_Tr%C3%A9zel

Le pont de LA MACTA, depuis, était militairement gardé.

A 5 kilomètres de là, PORT aux POULES, était devenu un point de passage obligé, un lieu d'étape et de bivouac, pour les troupes. Les sapeurs du génie avaient creusé des puits à l'embouchure de la rivière, sur la rive gauche ; ceux-ci donnaient une eau saumâtre, mais buvable. Pour les chevaux et le "décrassage" il y avait l'Oued.



Le 19 septembre 1848, l'Assemblée Nationale à PARIS, avait décrété la création de colonies agricoles en Algérie. LAMORICIERE, ministre de la Guerre, était chargé d'en assurer l'exécution.

Le convoi n°1 avait été destiné à SAINT CLOUD. Le convoi n°2 avait débarqué du *Cacique* à ARZEW, le 2 novembre 1848. Il était acheminé sur le centre de SAINT LEU et de ses annexes on commençait à défricher sous les ordres du capitaine YERLES. La colonie de SAINT LEU s'étendait d'ARZEW au Pont de LA MACTA, sur près de 16 000 hectares. Ces terres appartenaient aux Domaines ; elles avaient été mises sous séquestre après la fuite au Maroc, à diverses époques, de leurs propriétaires. De SAINT LEU à PORT aux POULES, elles ne représentaient qu'une étroite bande de terre, le long de la côte.

En 1849 et à nouveau en 1851, une épidémie de choléra emportait près de la moitié de la population de la colonie. Des veuves non remariées et des orphelins étaient rapatriés ou envoyés à ORAN. Quant aux indésirables, des ivrognes et des paresseux, ils étaient expulsés. Ils étaient remplacés par d'anciens militaires libérés, par des Espagnols, ouvriers, maçons, terrassiers, parfois maraîchers, arrivés depuis longtemps dans le sillage des troupes ; par les tacherons des « *cuadrillas* » d'ALICANTE et de VALENCIA, venus pour une saison de défrichage ou de moissons, et demeurés dans le Pays.

En 1853, la colonie agricole de SAINT LEU passait sous le contrôle de l'Administration civile dont le chef lieu était ARZEW. PORT aux POULES y était toujours rattaché.

Le changement de régime entraînait de profondes mutations foncières. Des étrangers, des indigènes, sous certaines conditions, pouvaient acquérir des concessions à titre onéreux, parfois même à titre gratuit. Des familles espagnoles s'installaient le long de LA MACTA ; des Arabes fortunés en faisaient autant.

En 1854, le Préfet d'ORAN prenait acte de la situation et décidait, après avis du Gouvernement Général, d'étudier l'implantation d'un centre de population au lieu dit « PORTO PAULO » près du Pont de LA MACTA.

Fin 1855, le 31 décembre, dans un Rapport trimestriel, l'Inspecteur départemental de la Colonisation signalait la présence de deux fermes isolées, d'une maison de la douane occupée par quatre hommes, et d'une chapelle. La première ferme était la concession PEREZ de 25 hectares, la seconde, de 22 ha, la concession CARASCO. Elles étaient situées de part et d'autre de la route, là où la pierre était plus en profondeur, la terre moins calcaire et plus sableuse. Ces agriculteurs semailent du blé et de l'orge, faisaient pousser des légumes, cultivaient un peu de vigne, des figuiers, des jujubiers.

La chapelle avait une histoire. Quelques années plus tôt, un fils PEREZ gravement malade avait fait le vœu d'offrir à la Sainte Vierge une truie qu'il élevait. Une fois rétabli, il avait vendu la truie, et plus tard ses porcelets et de portée en portée, avec l'aide de compatriotes, le sieur PEREZ avait ramassé 1 500 francs et construit sa chapelle, avec l'autorisation de l'évêque d'ALGER.



La plantation des pins d'Alep à proximité des puis et de la grande route, où de plus en plus souvent bivouaquaient des soldats, la fréquentation de la crique par des pêcheurs aventurés au large d'ARZEW et de MOSTAGANEM, faisaient de PORT AUX POULES un centre commercial actif et attractif.

Des familles espagnoles, françaises, indigènes continuaient d'arriver, de défricher et de planter.

Depuis 1854, le projet de village piétinait en incessantes allées et venues entre la Préfecture et le Gouvernement Général. Il avait été enfin adopté en 1877 mais tardait à se concrétiser sur le terrain. Seule la construction d'une gendarmerie, avec un grand jardin pour subvenir aux besoins, était entreprise au bord de la route, face à la chapelle un cimetière, il le fallait bien, était délimité et clôturé au bord de la mer.

En 1879, SAINT LEU devenait une Commune de Plein Exercice qui intégrait également PORT AUX POULES. La municipalité s'était émue du développement anarchique du futur village. Elle en avait délibéré au mois de mai 1881, sous la présidence du Maire M. BILLARD et à l'initiative de M. SOLER de PORT AUX POULES. Elle constatait la présence d'une nombreuse population, dispersée, sans règle collective d'hygiène, sans contrôle, et avait demandé la réalisation urgente du projet de lotissement. La situation de PORT AUX POULES cependant évoluait favorablement. Une nouvelle commission mandatée sur place l'avait constaté.

Une voie ferrée secondaire à voie étroite était en construction. Elle reliait ARZEW à SAÏDA avec un prolongement prévu vers AÏN SEFRA. Le douar BEN GRAB y envoyait des manœuvres et s'agrandissait. Un arrêt était prévu à hauteur du port, et les Chemins de Fer de l'Etat avaient construit une petite maison pour le chef de gare.



Le recensement de la population présente à PORT AUX POULES mettait en évidence la forte proportion d'étrangers non naturalisés et qui, par conséquent, ne pouvaient prétendre à des concessions gratuites. Sur les 39 familles désireuses de s'installer, deux seulement étaient françaises, une indigène, une autrichienne, une allemande, 32 d'origine espagnole, et les deux dernières domiciliées par ailleurs à ORAN.

En effet il faut savoir qu'en raison de la proximité des côtes africaines et espagnoles, les Espagnols vont composer une partie non négligeable de la population de migrants qui afflue alors, population dont le caractère hétérogène se confirmera par la suite. Rapidement, les Espagnols représentent la première minorité étrangère du pays, passant entre 1850 et 1889 de 50 000 à 150 000 individus. Entre 1875 et 1881, l'Algérie devient le territoire étranger où résident le plus d'Espagnols, installés surtout en Oranie et à Oran. Pour contrebalancer l'infériorité numérique grandissante des Français, et par crainte d'irréductibilité, dans le sillage de la naturalisation collective des juifs d'Algérie en 1870, la loi de 1889 attribue la nationalité française aux enfants nés en France — l'Algérie ayant été déclarée partie intégrante du territoire français en 1848 — de parents étrangers.

Le cahier des charges des futurs attributaires était précis et rigoureux. Les maisons devaient être bâties dans les 12 mois, en maçonnerie et couvertes de tuiles ou en terrasses. L'utilisation de torchis, terre séchée, de canisses, la construction de baraques ou d'abris en planches étaient interdites.

En 1886, les trois premiers attributaires prenaient enfin possession de leurs lots. Ils s'appelaient Augustin SOLER, Grégoire PEREZ et veuve SOLER.



PORT AUX POULES prend vie.

Tout en bas, près de la mer, l'ancien petit port romain s'était réveillé. Des pêcheurs espagnols et italiens, installés à ARZEW et à la SALAMANDRE après la présence des troupes françaises, y relâchaient de temps à autres. Pour se mettre à l'abri quand ils se laissaient surprendre par le gros temps, et de plus en plus souvent pour y faire campagne de pêche, généralement à l'automne. C'était la bonne saison. Les périodes de beau temps étaient plus longues, la chaleur moins intense. Les poissons pélagiques abondaient au large, bacorètes, bonites, à la poursuite des bancs d'anchois et de sardines. D'autres migrateurs carnassiers se rapprochaient des côtes : liches, golfars, poissons-limons. Parfois des bandes de thons rouges, grands prédateurs, se laissaient prendre dans les filets.

Les pêcheurs avaient construit des baraques en planches au fond de la crique, face aux ruines du port romain, sur les flancs de la barre rocheuse qui fermait l'abri sud.

Les hommes calaient leurs filets le soir et les sortaient le matin, avant l'aube. Ils pêchaient les poissons bleus le jour en les encerclant, dès que des vols de bacoreros dans le ciel signalaient leur présence. La pêche était vendue sur place en petite partie. Des gens "d'en Haut", des fermiers, des douaniers, des militaires de passage l'achetaient. La plus grosse part était séchée, fumée et surtout salée. Elle partait ensuite pour les villes et les villages les plus proches.

Les femmes gardaient des chèvres amenées pour le lait, et étaient chargées de la corvée d'eau et de bois. Elles y allaient avec des ânes, sur les bords de la MACTA.

En même temps qu'elle implantait le village de PORT AUX POULES sur le plateau, l'Administration avait régularisée la situation des pêcheurs installés au bord de la mer...Ceux qui étaient Français recevaient la propriété de trois ares de terre. Les autres devaient acheter. Les pêcheurs étaient très pauvres, ils n'avaient les moyens ni de bâtir, ni de s'étendre.

Le Gouverneur Général voulait empêcher que ne se passe à PORT AUX POULES ce qui était arrivé à MERS-EL-KEBIR, à ALGER et à BÔNE : la mainmise des Espagnols et des Italiens sur la pêche côtière. L'échec de la tentative, en 1845, de la création d'un village de pêcheurs à GUYOTVILLE, n'avait pas servi de leçon.

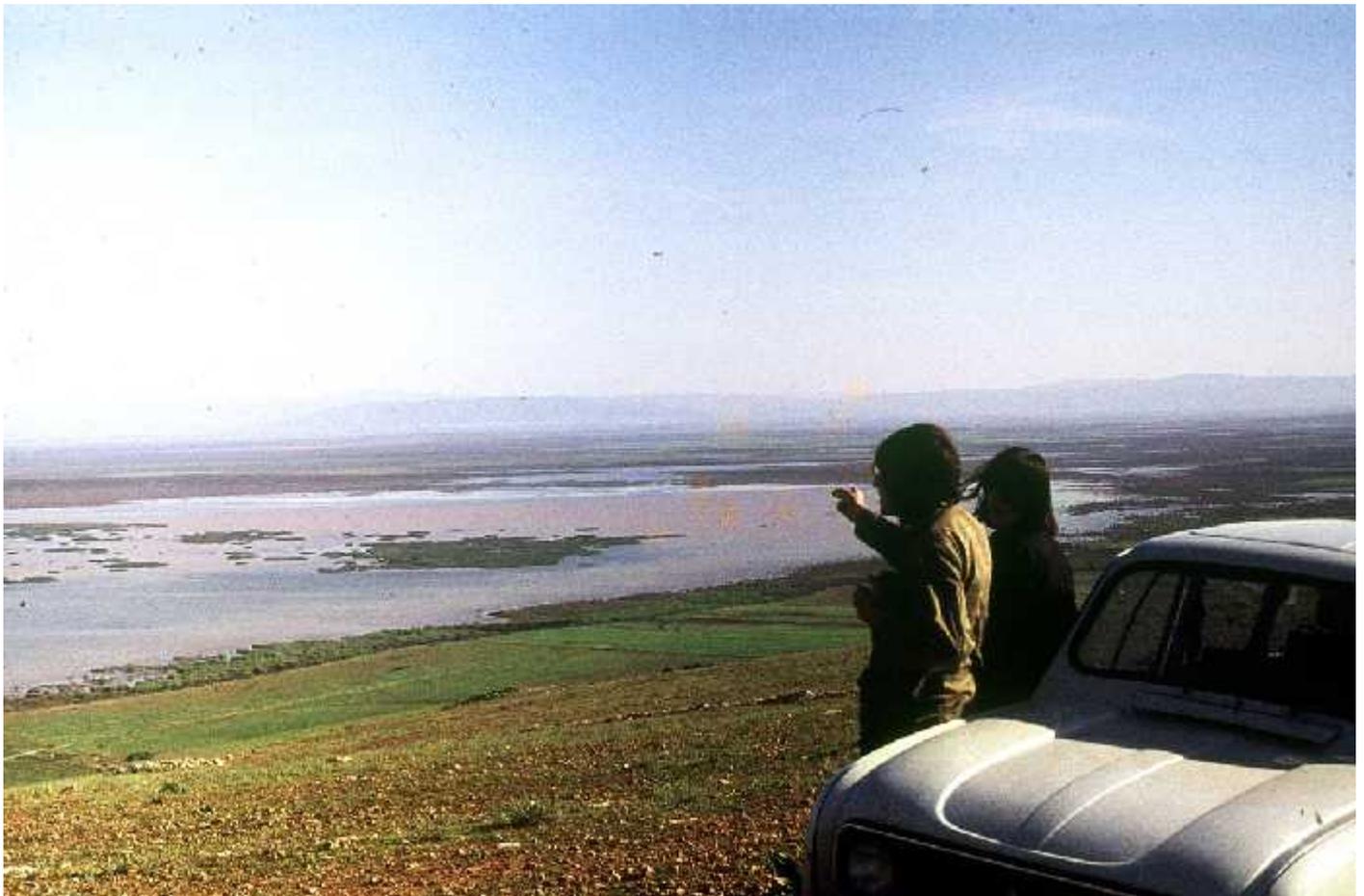
En 1894, la nouvelle s'était vite répandue dans la région, qu'un Anglais, du nom de l'ARMITAGE et prospecteur de pétrole, avait obtenu un permis de recherche dans le marais de la MACTA.

Il travaillait pour le compte d'une société britannique et avait utilisé une puissante sonde canadienne pour forer à Hammam SELAMA, à 5 km au Sud de PORT AUX POULES, au bord du lac MOUILA, des filets d'eau avaient attiré son

attention. Ils crevaient la terre, par cloques et bulles chaudes qui sentaient le soufre. Depuis toujours les habitants du douar HASSANA venaient y soigner leurs plaies et leurs furoncles.

Stephen ARMITAGE avait creusé jusqu'à 240 mètres de profondeur, et un jet puissant de 25 m de hauteur avait jailli, à 38° de température. La renommée de l'eau d'Hamam SELANA, que l'on disait miraculeuse, s'était vite imposée à l'Est d'ORAN. On prétendait qu'elle guérissait les affections de la peau, les inflammations des yeux, qu'elle soulageait ceux qui souffraient de rhumatismes. Des malades accouraient de tous les villages, pour des piqûres d'insectes envenimées, des écorchures qui ne cicatrisaient pas, pour des caries dentaires. Des blessés pensaient, grâce au pouvoir réducteur du soufre, accélérer la guérison de leurs luxations ou de leurs fractures.

En homme d'affaires avisé, Stephen ARMITAGE avait aussitôt envisagé d'exploiter une station thermale. Il avait tubé le forage, canalisé l'eau vers des bâtiments de bois, et en 1896 installé des baignoires. Il projetait de bâtir un hôtel. Tout l'y encourageait l'affluence due à la saturation des autres stations thermales du département, à HAMMAM BOU HADJAR et BOU-HANIFIA ; le nouveau projet d'adduction d'eau, qui, partant de l'abondante source de MAZAGRAN devait alimenter ARZEW et au passage à PORT AUX POULES ; le recalibrage de la voie ferrée vers MOSTAGANEM qui améliorait le confort et facilitait le déplacement des voyageurs.



Zone humide de la MACTA : <https://physio-geo.revues.org/3228>

Pierre BIREBENT de SAINT CLOUD avait été parmi les premiers curistes d'Hamam SELAMA. Il était venu en 1895 avec son break attelé, peu avant les vendanges. Dans sa voiture il transportait sa baignoire sabot et son couchage. Il avait 60 ans et souffrait de rhumatismes et d'arthrose. La cure, qui lui avait été conseillée par son médecin, lui avait fait du bien. Il en avait parlé autour de lui.

Il était revenu l'année suivante, sans sa baignoire, et à nouveau l'année d'après. Comme il aimait la pêche, il était allé au petit port de PORT AUX POULES et avait sympathisé avec les pêcheurs.

Michel SELLES l'avait autorisé à monter sa tente sur la parcelle de 300 m² qui lui avait été attribuée, après régularisation par les Domaines, et où il avait construit sa maison. Après l'été 1887, Michel SELLES était reparti à la SALAMANDRE. Il avait proposé de vendre son terrain, et Pierre BIREBENT l'avait acheté...

La famille BIREBENT avait été la première à venir prendre des bains de mer pendant la "saison". A sa suite était arrivé, de SAINT CLOUD également, Emile ALDEBERT. Il accompagnait son épouse en cure thermale et s'était

laissé tenter par le petit port. Il avait acheté l'une des baraques en planches des premiers pêcheurs, au fond de la crique, et s'y installait pendant ses séjours.

Dans les mois suivants d'autres familles avaient acquis les parcelles loties pour le hameau maritime dont l'idée avait été abandonnée. Les ventes se faisaient de gré à gré avec l'Administration. Les prix montaient ; les nouveaux acquéreurs s'appelaient : ANDROVER, BOINO, CANTO, GIMENEZ, ESPINOZA. Un étranger à la région, retraité de l'enseignement et descendu de MASCARA, faisait de la surenchère. Il portait le nom de Mardochée CHALOUM. Pierre BIREBENT avait six enfants. En 1899 il avait loué aux domaines une partie restée libre du site romain, contiguë à la maison du pêcheur. Il avait aussitôt entrepris la construction de deux autres maisons à deux appartements, agrandi la sienne et planté des figuiers dans une cour commune. En 1900 les constructions étaient terminées.

Deux ans plus tôt, Stephen ARMITAGE avait soumis à la municipalité de SAINT LEU un projet de station balnéaire. Celle-ci était nécessaire à la valorisation de l'hôtel thermal qu'il se proposait de bâtir. Monsieur DUZAN, le nouveau maire, avait été séduit par l'idée et un plan de lotissement de PORT AUX POULES avait été voté et soumis aux autorités. Il entérinait, en l'état, les acquisitions faites auprès des Domaines et les maisons existantes, rectifiait certaines limites pour la voirie, en bordure de mer. En 1904 les géomètres matérialisaient sur le terrain les nouveaux lots. En 1906 les premiers estivants arrivaient à PORT AUX POULES.

En 1922, PORT AUX POULES devenait une Commune de Plein Exercice. C'était une décision de bon sens. La population stable s'élevait à 1 750 habitants dont seulement 189 Européens. La population flottante avoisinait, en saison d'été, les 10 000 habitants et près de 200 villas, maisons, cabanons et deux hôtels étaient construits, ou en cours de construction l'hôtel de la gare et le Petit Arcachon.



Le village, bien que peu gâté par la nature, avait prospéré. Les colons des premières concessions et des premiers rachats de terres s'étaient reconvertis dans les vignobles, ils s'appelaient LESCOBES, MARTINEZ, RAMOS, VALVERDE, mais aussi Bachir BOUSMAT, Amar et Chéraka CERRA, Ould Messaoud. Les superficies emblavées avaient augmenté, les éleveurs comptaient davantage de têtes de bétail, des artisans des commerçants avaient ouvert des ateliers et des boutiques.

Monsieur Mardochée CHALOUM, homme de lettres, ancien professeur et titulaire des palmes académiques, était élu maire. Il devait y rester jusqu'en 1925.

Devait lui succéder Manuel MARTINEZ, Jean Antoine VALVERDE et Joseph PEREZ.

Mais après c'est une autre histoire...

Les anciens pourront toujours, si le bon Dieu leur prête vie, et si Saint Antoine veut bien nous aider à nous retrouver à chaque printemps autour de "Marie Blanche", la cloche de notre église rapatriée au Mas de MINGUE à NIMES.



DEPARTEMENT

Le département d'Oran est un département français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962. Il avait le code 92, puis 9G.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Oran fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'ALGER, lui-même à l'Ouest de celui de CONSTANTINE.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'Oran couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCEN ; auxquels se rajoutèrent SIDI BEL ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'Oran se limitait à ce qui est aujourd'hui le nord-ouest de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le Département d'ORAN de ses régions périphériques créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MOSTAGANEM, le département de TIARET et le département de TLEMCEN. Une dernière modification territoriale intervint, le 17 Août 1958, avec la création du département de SAÏDA à partir des départements de TIARET, ORAN et SAOURA qui rétrocéda les hauts plateaux du Sud-Oranais.

Le nouveau département d'ORAN couvrait alors 16 438 km², était peuplé de 851 190 habitants, et possédait quatre sous-préfectures : AÏN TEMOUCHENT, **PERREGAUX**, SIDI BEL BABBES et TELAGH.



L'arrondissement de PERREGAUX comprenait 12 localités : AÏN EL AFFEURD - DJENIEN MESKINE - JEAN MERMOZ - LA FERME BLANCHE - MARECHAL LECLERC - MOKTA DOUZ - NOUVION - PERREGAUX - **PORT AUX POULES** - SAHOURIA - SAINT DENIS DU SIG - SAINT LUCIEN -



MONUMENT AUX MORTS



Le relevé n°131056, concernant la commune de PORT AUX POULES, n'est malheureusement pas accessible.

Le village de PORT AUX POULES, créé en 1922, était avant intégré à celui de SAINT LEU.

Le relevé n°57174 de SAINT LEU mentionne **48 noms de soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

Sont surlignés en rouge les natifs des PORT AUX POULES :

■ ■ AFIF Mohammed (1917) - AHMAR Ben Azouz (1914) - ALDEBERT Elie (1915) - ARNAL Alphonse (1914) - **AZNAR Jean (1914)** - BILLARD Jules (1914) - BILLARD Paul (1918) - BOUDIA Mohammed (1918) - BOUKRA El Habib (1916) - BOY Jean Pierre (1917) - CARASCO Juan Antonio (1915) - **CARASCO MARTINEZ Agostino (1914)** - CHABERT Aurélien (1914) - COUDURIER J. Marie (1915) - **DIAZ Jean (1915)** - DURAND Léon (1917) - FERNANDEZ Antonio (1918) - GARCIA Dominique (1915) - GARCIA François (1918) - GARCIA François (1917) - GEREZ Henri (1917) - GILABERT Salvador (1915) - **GIMENES François (1914)** - HERNANDEZ François (1915) - IVANES Saturnin (1917) - KRUPPERT Louis (1918) - LARIOS Jean Michel (1915) - LEININGER Georges (1915) - M'HAMMOUD Belkacem (1918) - MARTINEZ Jean Michel (1917) - NAHARI Ben Mohamed (1919) - NEGRE Désiré (1915) - PARDO Ginès (1917) - PERES François (1915) - PEREZ Cosme (1915) - PEREZ François (1915) - PLAZA Manuel (1916) - REBAH Ould Moumar (1918) - REYNOUARD Louis (1914) - RIF Bou Ali (1918) - RIRI Bouzian (1914) - ROUBINEAU Bertrand (1914) - SANCHEZ Orthéga (1914) - **SIMON Martin (1915)** - VACHER François (1915) - **VALVERDE Grégoire (1914)** - **VALVERDE José (1915)** - **VALVERDE Pierre (1917)** -

Une pensée toute particulière pour Monsieur DUMAS Maurice, Chef-comptable du Centre de Réforme Agraire de Saïda qui a disparu le 8 juillet 1962 entre Port-aux-Poules et SAÏDA ; et que l'on n'a plus jamais retrouvé.... ■ ■



13h 55min

www.delcampe.net

EPILOGUE MARSAT EL HADJADJ

De nos jours : 13 153 habitants

Dans les hôpitaux publics, il faut se couvrir pour être soigné

Source : <http://www.courrierinternational.com/article/algerie-dans-les-hopitaux-publics-il-faut-se-couvrir-pour-etre-soigne>

Dans une ville côtière de la wilaya d'Oran, une jeune femme n'a pas été reçue dans un établissement public de santé parce qu'elle portait un short.

"Le comble de la bêtise : à Marsat El-Hadjadj (ex-Port-aux-Poules), petite station balnéaire à l'est de la wilaya d'Oran, l'établissement de santé publique (ESP), le seul au niveau de la commune, a brillé par son sens du ridicule en placardant sur les murs un écriteau, en français et en arabe, sur lequel est écrit : 'L'accès à l'établissement est interdit à celles et ceux qui viennent en tenue de plage'", s'indigne El-Watan.

Et, le 8 août, *"une jeune femme répondant aux initiales d'A. B., 28 ans, habitant cette commune, a fait les frais de cette stupide directive"*, poursuit le quotidien algérien. En effet, les infirmières ont refusé de la prendre en charge *"tant qu'elle était habillée"*

en short". En précisant que "c'était partout pareil, y compris à la gendarmerie" et qu'à part les cas d'urgence, notamment les noyés, "celles et ceux habillés légèrement n'ont pas le droit de cité dans l'enceinte de la polyclinique".

"Il faut dire que dans la wilaya d'Oran (dans les communes côtières) les gens sont habitués à ce genre d'écriteau d'un autre âge placardé sur les devantures de certains magasins", signale le journal. "Mais là, ce qu'il y a de grave et de choquant, c'est qu'il s'agit d'un établissement de santé publique, émanant donc d'une institution étatique ! Cela renseigne à quel point notre société est gangrenée par le conservatisme et l'extrémisme religieux, de plus en plus acceptés et banalisés."



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous que je vous invite à compulser si vous souhaitez en savoir plus :

http://encyclopedie-afn.org/Port_aux_Poules_-_Ville

http://alger-roi.fr/Alger/villages/pages_liees/pqrst/portauxpoules_pn112.htm

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://p-rubira.com/galerie/picture.php?/1600>

<http://oran2.free.fr/VILLES%20D%20ALGERIE/P/slides/PORT%20AUX%20POULES%20111.html>

<http://elancreatif.over-blog.com/article-35146052.html>

<http://jeanyvesthorrignac.fr/AlbumOranie/Villes%20et%20villages%20d%20Oranie/Villes%20et%20villages/Port%20aux%20Poules/epoque%20algerienne/slides/port%20aux%20poules%20%20suite.html>

<http://lestizis.free.fr/Algerie/Villes-Villages/N-P/index.html>

http://www.francegenweb.org/wiki/index.php?title=Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_%281830_-_1962%29

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO